

Rencontres nationales des conseils de développement

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de vous dire tout d'abord mon grand plaisir de vous accueillir, en tant que Président de Nantes métropole, pour ces **10èmes rencontres nationales des Conseils de développement**. La qualité des intervenants comme la richesse des questions à traiter promettent deux jours extrêmement intéressants et denses. Je ne vais naturellement pas les présenter, ce n'est pas mon rôle et Philippe Audic l'a déjà fait avec talent, de sorte que chacun d'entre vous connaît désormais le programme de ces journées et peut en mesurer l'intérêt. Je voudrais juste souligner **la grande pertinence de ce programme**, qui illustre parfaitement les enjeux auxquels est confrontée la gouvernance locale et ce à quoi peuvent servir, dans ce contexte, les instances de démocratie participative, en particulier les Conseils de développement.

La matinée d'aujourd'hui sera en effet consacrée à l'état de la France et de ses citoyens. Sans céder à la sinistrose, on ne peut nier que notre pays traverse des difficultés et que la vie de nos concitoyens s'en ressent. M. DELEVOYE, qui nous fait l'honneur de présider cette matinée, avait diagnostiqué en 2010, en tant que Médiateur de la

République, une société française "en grande tension nerveuse, comme si elle était fatiguée psychiquement". Un an plus tard, dans son dernier rapport annuel, il soulignait que "les enjeux déterminants pour notre avenir ne trouvent pas de réponse politique à la hauteur".

Or, je suis persuadé que les Conseils de développement sont **une des clés de cette réponse politique et donc un moyen d'offrir les perspectives et l'apaisement** dont notre société a besoin.

- Parce qu'ils **associent les citoyens à la réflexion**, ils permettent de bénéficier de leur expertise, de leur connaissance, de leur implication. Ils sont une solution à la fin de la concentration du savoir, du traitement des dossiers par des techniciens bien formés qui pouvaient trouver seuls les solutions.
- Parce qu'ils **associent les citoyens à la construction des politiques publiques**, ils permettent de mieux répondre à leurs attentes, plus diverses qu'autrefois et souvent mal saisies par nos structures administratives traditionnelles. Ils sont un outil essentiel de gestion de la complexité.
- Parce qu'ils **permettent aux citoyens de mieux comprendre les ressorts de la décision**, ils en favorisent l'acceptation, construisent du consensus et tissent du lien, ils "fabriquent du commun" pour

reprendre l'intitulé de vos rencontres. Ils sont un antidote à l'individualisme, au repli sur soi et à l'égoïsme.

Bien sûr, pour y parvenir, **les Conseils de développement doivent eux-mêmes être innovants**, réfléchir sans cesse à ce qu'ils font et à l'environnement dans lequel ils évoluent. Les ateliers de cet après-midi, qui balaieront de multiples thèmes, depuis l'utilisation des nouvelles technologies jusqu'à l'inscription des Conseils de développement dans les débats sur la réforme territoriale, en passant par leur manière d'appréhender le développement durable, répondent à cet enjeu. De même, la réflexion qui sera menée demain sur la participation citoyenne en Europe et dans le monde permettra d'ouvrir de fort intéressantes perspectives.

Au delà de ces considérations générales, je voudrais souligner **l'importance que nous accordons dans l'agglomération nantaise à la participation des différents acteurs, notamment des citoyens et combien nous pouvons être satisfaits des résultats obtenus en la matière.**

L'expérience des Conseils de développement, comme d'ailleurs celle de la participation, est ici ancienne. Nous avons créé dès 1996 une Conférence consultative d'agglomération, devenue par la suite Conseil de développement, pour réfléchir collectivement à l'avenir et avoir une vision prospectives sur les grands sujets.

Il a fait un travail remarquable, associant tous les acteurs qui le composent: représentants des organismes professionnels à caractère économique ou syndical, représentants des autres institutions et associations, citoyens volontaires et personnalités qualifiées. La grande maturité de sa réflexion, sa réelle capacité à dépasser le court terme et à être une force de proposition en ont rapidement fait une référence, qui avait été saluée dès 2002, lorsque Nantes avait déjà eu le privilège d'accueillir les rencontres nationales des Conseils de développement.

Cela a encore été prouvé récemment, avec **le rôle éminent joué dans l'élaboration du projet Nantes 2030**. Il s'est naturellement inscrit dans la démarche participative de réflexion, par le biais notamment de colloques et de conférences ainsi que de laboratoires d'écoute. Il a fait du projet de territoire le fil conducteur de ses travaux avec 80 séances de travail et 130 contributions écrites en une année, **aboutissant à une synthèse remarquable**. Celle-ci, intitulée "Ambitions, mutations, Nantes 2030, le scénario des possibles", constitue une réflexion extrêmement riche et fouillée, dont je recommande vivement la lecture. Elle a d'ailleurs nourri un débat très intéressant devant le Conseil, auquel j'ai participé le 27 septembre dernier avec Patrick Rimbert et Thierry Violland. Je voudrais juste citer quelques mots de l'introduction du président Philippe Audic à cette contribution, car ils résument fort bien, à mon sens, à la fois l'utilité fondamentale d'un Conseil de développement et en quoi celui de la Métropole a pu enrichir la démarche Nantes 2030: "*Le Conseil de développement*

échange, recueille et confronte des points de vue pour livrer des éléments qui soient de nature à alimenter la construction collective d'un projet pour le futur. Il essaie de situer son travail à distance des lieux communs et des fausses évidences, en favorisant les expressions les plus diverses. Ni bureau d'études, ni groupement d'experts, le Conseil dessine des repères dans la démarche prospective et lance quelques pistes d'écriture d'un nouveau récit du territoire". On ne peut mieux résumer les volontés d'être au cœur des enjeux et des débats tout en offrant sur ceux-ci un regard profondément original et, à ce titre, enrichissant.

Notre volonté d'associer l'ensemble des acteurs ne se traduit toutefois pas seulement dans l'institution, aussi importante soit-elle à nos yeux, d'un Conseil de développement. Elle irrigue l'ensemble de nos démarches, elle est la marque d'un "jeu collectif à la nantaise", où l'objectif est de fédérer toutes les énergies pour parvenir au meilleur résultat, en refusant les exclusions a priori qui déchirent et qui appauvrissent. Cela nous convient bien et constitue, j'en suis sûr, une des clés de notre succès, qui voit notre Métropole accueillir entreprises et habitants et bénéficier d'une image flatteuse.

Nous y sommes par exemple particulièrement attentifs en ce qui concerne le développement durable, car l'engagement collectif y est, peut-être encore plus qu'ailleurs, une condition du succès. Comment en effet décréter d'en haut le changement de comportements

indispensable à la préservation de notre environnement? Cet aspect a fortement compté lorsque la Commission européenne a attribué à Nantes Métropole le titre de **Capitale Verte de l'Europe 2013**. Si de nombreux critères ont bien sûr été pris en compte, si nos résultats ont été scrupuleusement évalués, elle a néanmoins particulièrement salué l'attention mise à assurer l'implication de tous les acteurs et en particulier des citoyens dans les démarches environnementales, pour en faire des actions partagées et donc mieux mises en œuvre. Une présentation des actions de la Métropole en la matière vous sera d'ailleurs faite ce soir à 17 h 30.

Mais il ne faut pas seulement se féliciter de ce qui a été fait, même lorsque ce fut avec succès. **Il faut regarder ce que nous avons encore à accomplir**. De ce point de vue, les années en venir seront particulièrement riches.

Plusieurs chantiers importants s'ouvrent à nous: installer le **CHU sur l'île de Nantes**, pour créer des synergies et offrir ainsi une meilleure qualité de soins, progresser sur les options en matière de **franchissement de la Loire**, en intégrant les nombreuses questions essentielles liées à ce dossier : accès à l'île de Nantes, élargissement des itinéraires dans la zone centrale, optimisation du pont de Cheviré, relation entre le Sud Ouest et le Nord Ouest de Nantes ... , **relier le sud et le nord de la gare**, ce qui s'inscrit dans le cadre plus large du projet urbain du centre de Nantes....Autant de projets qui soulèveront

forcément des oppositions, susciteront des propositions, nécessiteront des explications. Fidèles à notre philosophie, nous associerons l'ensemble des acteurs et naturellement le Conseil de développement, à cette réflexion.

Qu'il me soit permis de terminer mon intervention par **un hommage**. Je souhaiterais en effet saluer la mémoire de **Jean-Joseph Régent**, qui nous a quittés le 7 août 2009.

L'ensemble de sa vie mérite d'être saluée, que ce soit sa carrière d'industriel, créateur à 31 ans de sa première entreprise, ses fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de Président du Port autonome, fondateur de plusieurs associations d'acteurs locaux mobilisés pour l'essor de Nantes (ACEL, ADEL, PRIN, ...), ou encore la création de l'Institut Kervégan qui depuis plus de 30 ans est un lieu de débats, regroupant des femmes et des hommes du monde politique, économique et culturel de toutes sensibilités, ayant la volonté de faire avancer Nantes.

Mais vous vous en doutez, **c'est plus spécifiquement sa fonction de Président du Conseil de Développement, dès 1996, à laquelle je voudrais rendre hommage**. Tous ceux qui l'ont connu savent quel a été son engagement au profit de cette institution, qu'il a présidée avec enthousiasme, impartialité et intelligence. Il a su donner à tous ses membres l'envie d'y travailler au mieux de leurs compétences, parce qu'ils sentaient qu'avec lui, ils œuvraient en faveur d'une métropole

attractive et solidaire, au service de tous ses habitants. Notre Conseil de Développement lui doit une large part de la reconnaissance dont il a très tôt bénéficié. Il serait heureux de voir ces rencontres nationales des conseils de développement se dérouler une seconde fois à Nantes.

Evoquer à titre de conclusion la mémoire de Jean-Joseph Régent, ce n'est donc pas terminer sur une note triste, même si sa disparition a laissé un grand vide, c'est plutôt exprimer **la fierté du travail accompli et la gratitude envers celui qui a tant fait.**

Il me reste à vous souhaiter des journées studieuses autant qu'agréables et à passer la parole à M. DELEVOYE.